

**COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA
TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – « CN-
ITIE/RDC »**

AUDIT INDEPENDANT DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE RDC

Exercice clos le 31 décembre 2016

COMITE NATIONAL DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO – « CN-ITIE/RDC »

AUDIT INDEPENDANT DU SECRETARIAT DU COMITE NATIONAL DE L'ITIE RDC

Exercice clos le 31 décembre 2016

À l'attention de Monsieur Jean Jacques KAYEMBE
Coordonnateur du Comité National de l'ITIE-RDC
Av. Roi Baudoin n° 29/31,
Kinshasa – Gombe
République Démocratique du Congo

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC », comprenant le Bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat, le Tableau Financier des Ressources et Emplois ainsi que des notes aux comptes comprenant le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 ont été préparés, dans tous les aspects significatifs, conformément aux règles et méthodes comptables applicables par le Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » et décrites à la note 3 des états financiers.

Fondement de l'opinion avec réserves

Absence de soubassement justifiant le montant des salaires payés au Coordonnateur

Aucours de l'année 2016, il a été versé au coordonnateur de l'ITIE un montant total de USD 108 930 au titre des rémunérations. A la date de notre rapport, aucun document soutenant le montant de ces rémunérations n'a été mis à notre disposition.

Ainsi, nous n'avons pas été en mesure de nous assurer par d'autres moyens de la légalité de ces rémunérations ainsi que de la conformité de celles-ci au montant validé par le Comité Exécutif de l'ITIE.

Dépenses dont l'éligibilité pourrait être questionnée - trop perçus de jeton de présence

Le manuel des procédures prévoit dans son point « 9.2 Gestions des réunions », le paiement d'un montant de USD 300 à titre de jeton de présence pour les réunions du comité exécutif. Cependant, nous avons constaté que lors de la tenue du Comité Exécutif du 21 octobre 2016, il a été payé aux 25 participants de ce comité un jeton de présence de USD 12 500 (à raison de USD 500 par participant) en lieu et place de USD 300 prévus par le manuel des procédures, soit un trop perçu global de USD 5 000.

A l'absence d'un document dûment approuvé modifiant le montant de jeton de présence, ce trop perçu pourrait être considéré comme une dépense inéligible.

Incohérence entre les informations présentées dans le Tableau Financier des Ressources et Emplois (TAFIRE) et entre celles issues du bilan et compte de résultat

Les informations (montants) renseignées dans le Tableau Financier des Ressources et Emplois présentent des incohérences avec celles renseignées dans le Bilan et Comptes de Résultat. De ce fait, le TAFIRE tel que présenté dans les états financiers joints au présent rapport n'est pas conforme au système Comptable Ohada, référentiel utilisé par le Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC ».

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » en sigle, conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en République Démocratique du Congo (RDC) et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Autre point

Les états financiers du Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserves le 24 avril 2017.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les comptes

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des comptes conformément aux normes et principes comptables admis en République Démocratique du Congo et aux dispositions légales applicables au Comité National de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives en République Démocratique du Congo « CN-ITIE/RDC » en sigle, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des comptes exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des comptes, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du CN-ITIE/RDC à poursuivre son exploitation, ou de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de proposer la liquidation du CN-ITIE/RDC ou la cessation de son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque Centrale du Congo.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des comptes

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des comptes annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport de l'auditeur externe.

Kinshasa, le 31 mai 2022

Deloitte Services Sarl



Prof. Bob David NZOIMBENGEL
Associé
Expert-Comptable

ANNEXE 1**PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de l'auditeur Externe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



ETATS FINANCIERS

EXERCICE COMPTABLE 2016

Juin 2017

Sommaire

1. INTRODUCTION
2. PRESENTATION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES
EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
3. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET RESUME DES PRINCIPALES
REGLES COMPTABLES
4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016 COMPARE A L'EXERCICE
2015
5. TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS
6. NOTES AUX COMPTES
7. ANNEXES

1. INTRODUCTION

Les présents états financiers , établis par le Secrétariat Technique de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives « **ITIE** », répondent aux prescrits du titre 4 article 18 sur le patrimoine et les ressources du décret n° 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'initiative pour la transparence des industries extractives en République Démocratique du Congo, « **CN-ITIE/RDC** » en sigle, notamment en ce qui concerne la tenue des comptes du comité national et l'établissement par la Coordination , du bilan et du compte de résultat à la fin de chaque exercice budgétaire et comptable.

Ces états financiers sont la résultante de l'enregistrement, selon les règles de la comptabilité générale du Système Comptable OHADA, des opérations financières réalisées par l'I.T.I.E. au cours de l'année 2016 et de son patrimoine.

Le présent document est structuré de la manière suivante :

1. Introduction,
2. Présentation de l'I.T.I.E,
3. Base de présentation des états financiers et résumé des principales règles comptables,
4. Etats financiers aux 31 décembre 2016,
5. Notes aux comptes.

2. PRESENTATION DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

2.1. OBJET DE L'I.T.I.E.

Créé par Décret du Premier Ministre n° 09/28 du 16 juillet 2009, l'initiative pour la transparence des industries extractives « **I.T.I.E.** » est une structure publique à caractère technique dotée d'une autonomie administrative et financière et placée sous la tutelle du Ministère du Plan.

2.2. MISSIONS DE L'I.T.I.E.

L'I.T.I.E. a pour missions :

- a) de collecter les statistiques sur la production, la commercialisation et les paiements faits par les industries extractives, conformément aux contrats miniers, pétroliers, gaziers et forestiers conclus avec l'Etat ;
- b) de publier les paiements effectués par les industries extractives et les recettes perçues par les services spécialisés de l'Etat pour informer le public de manière accessible, complète et compréhensible ;

- c) de faire procéder, par un administrateur, à la conciliation des données sur les paiements faits par les industries extractives et les revenus perçus, de ces derniers, par l'Etat.

Dans la réalisation de son objet, l'I.T.I.E. peut recevoir le concours des institutions publiques, des industries extractives publiques et privées, de la société civile, des organisations multinationales, des organisations financières, des investisseurs et des organisations non gouvernementales.

2.3. ORGANES DU COMITE NATIONAL DE L'I.T.I.E.-RDC

Le Comité National de l'I.T.I.E.-RDC comprend deux organes à savoir :

- ❑ Le Comité Exécutif ;
- ❑ Le Secrétariat Technique.

Le Comité Exécutif est l'organe d'orientation, de supervision, de décision, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des principes et critères de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo.

A ce titre, il a notamment pour tâches de (d') :

- ❑ approuver le plan d'actions, le budget et les rapports du Comité National ;
- ❑ assurer le respect des principes et critères de l'I.T.I.E. et leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire national ;
- ❑ décider des paramètres et des modalités de conciliation des données, de la forme et du contenu des formulaires de récolte des données ainsi que du choix et du mandat de l'Administrateur indépendant responsable du rapprochement de ces données ;
- ❑ choisir le validateur et déterminer ses termes de référence conformément au guide de validation de l'I.T.I.E. ;
- ❑ approuver le recrutement des agents du Secrétariat Technique ;
- ❑ superviser les activités du Secrétariat Technique ;
- ❑ approuver tout Règlement Intérieur portant modalités de fonctionnement du Comité Exécutif.

Le Secrétariat Technique est l'organe exécutif et technique du Comité National.

A ce titre, il est chargé notamment de :

- ❑ préparer et exécuter le plan d'actions ainsi que le budget de mise en œuvre des principes et critères de l'I.T.I.E, dûment approuvés par le Comité Exécutif ;
- ❑ préparer l'ordre du jour, rédiger les comptes rendus, exécuter les décisions et résolutions des réunions du Comité Exécutif ;
- ❑ apprêter les dossiers en vue du recrutement des cabinets d'audits, des consultants et des experts nécessaires à la mise en œuvre et au suivi de l'I.T.I.E, notamment en ce qui concerne tous les paiements effectués par les industries extractives en faveur de l'Etat ;

- ❑ assister les sous-comités techniques et/ou les commissions de travail ad hoc créés par le Comité Exécutif ;
- ❑ élaborer les rapports trimestriels d'avancement et de suivi de la mise en œuvre de l'I.T.I.E. ;
- ❑ faire établir, au moins une fois par an, par un Administrateur Indépendant, une situation conciliée des paiements effectués par les industries extractives, au profit de l'Etat, et des sommes effectivement enregistrées dans la comptabilité de ce dernier.

3. BASE DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ET RESUME DES PRINCIPALES REGLES COMPTABLES

3.1. Base de présentation des états financiers

3.1.1. Règle générale

Les états financiers ont été présentés, au 31 décembre 2016 en Dollars US selon les règles du Système Comptable OHADA (SYSCOHADA) dans l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Ces états financiers présentent la synthèse des opérations provenant des documents comptables couvrant l'exercice 2016. L'enregistrement des opérations s'est fait au jour le jour et au taux moyen du jour pour les opérations passées dans une monnaie autre que le Dollar US.

Les taux de conversion utilisés sont ceux publiés sur le site de la BCC (Banque Centrale du Congo).

3.1.2. Immobilisations corporelles

- a. Les immobilisations corporelles achetées au courant de l'exercice 2016 sont évaluées et actées en comptabilité au coût d'acquisition.
- b. Les grosses dépenses d'aménagement des bureaux sont inscrites en immobilisations.
- c. Les durées de vie estimées utilisées pour les immobilisations sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	DUREE DE VIE
Logiciel	3 ans
Mobiliers de bureau	10 ans
Matériels de bureau	6 à 10 ans
Véhicule routier	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Agencements et Aménagements	10 ans

3.1.3. Amortissements

La dépréciation des immobilisations, a été constatée par des amortissements.

Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont été calculés suivant la méthode d'amortissement linéaire au prorata temporis.

Pour les biens acquis avant 2013, la durée de vie restant dégagée à l'issu des travaux de valorisation du patrimoine de l'ITIE-RDC en 2012, a servi de base de calcul de l'annuité d'amortissement.

3.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux actifs financiers d'utilisation durable possédés par l'entreprise. Il s'agit notamment des titres de participation, des prêts accordés, des dépôts et des cautions. Ils ne font pas l'objet d'un amortissement. Les immobilisations financières de l'ITIE sont constituées essentiellement des prêts au personnel et des garanties locatives versées aux différents bailleurs suivant les clauses de contrat de bail.

3.2. Résultats des travaux d'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2016

Les travaux de prise d'inventaires physiques des actifs immobilisés ont porté sur 340 articles pour une valeur totale d'**USD 409.220,43** ventilés comme suit par grande catégorie:

N°	Libellé immobilisations	Item	Valeur brute	%
1	Logiciels	2	52 545,00	11
2	Matériels informatiques	46	31 588,70	8
3	Mobiliers de bureau	206	59 074,73	14
4	Matériels de bureau	80	29 963,00	7
5	Matériels de transport	5	240 024,00	59
6	Cloisonnement bureaux	1	3 100,00	1
	TOTAL	340	416 295,43	100,00

3.3. REVENUS

Aux termes de l'article 8 du décret n° 09/28 du 16 juillet 2009 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans la gestion des Industries Extractives en République Démocratique du Congo, les ressources financières de l'I.T.I.E. proviennent de :

- ☐ dotation budgétaire de l'Etat ;
- ☐ des dons, legs et autres appuis des bailleurs de fonds et des partenaires au développement.

4. BILAN ET COMPTE DU RESULTAT**4.1. BILAN AU 31 DECEMBRE 2016 COMPARE A L'EXERCICE 2015****ACTIF**

REF	RUBRIQUES	NOTES	31-déc.-16	31-déc.-15
	ACTIF IMMOBILISE			
AD	Immobilisations incorporelles	5.1	29 829,97	37 911,64
AI	Immobilisations corporelles	5.1	184 123,77	142 461,31
AQ	Immobilisations financières	5.2	63 600,00	52 125,00
	S/total		277 553,74	232 497,95
	ACTIF CIRCULANT			
BB	Stocks		-	-
BG	Créances et emplois assimilés	5.3	21 072,29	27 912,27
	S/total		21 072,29	27 912,27
	TRESORERIE-ACTIF			
BS	Banques, caisse	5.4	255,66	59 196,40
	S/total		255,66	59 196,40
	TOTAL ACTIF		298 881,69	319 606,62

Les notes 5.1. à 5.14 font partie intégrante de ces états financiers.

PASSIF

REF	RUBRIQUES	NOTES	31-déc.-16	31-déc.-15
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES			
CA	Dotation initiale		19 500,00	19 500,00
CH	Report à nouveau	5.5	-137 615,95	41 534,14
CI	Résultat net		-298 219,77	-179 150,09
CL	Subvention d'équipement	5.1	213 953,76	180 372,95
	S/total		-202 381,96	62 257,00
	PASSIF CIRCULANT			
DJ	Fournisseurs	5.6	278 373,76	188 664,18
	Personnel	5.7	71 619,03	
	S/total		349 992,79	188 664,18
	TRESORERIE PASSIF			
DS	Banques		151 270,86	68 685,44
	S/total		151 270,86	68 685,44
	TOTAL PASSIF		298 881,69	319 606,62

Les notes 5.1. à 5.14 font partie intégrante de ces états financiers.

4.2. COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2016 COMPARE A L'EXERCICE 2015

REF.	INTITULE	NOTES	31-déc.-16	31-déc.-15
TK	Subvention d'exploitation	5.8	2 337 764,91	3 975 689,34
TL	Autres produits		7 129,60	-
RE	Autres achats	5.9	-91 905,06	-112 555,11
RD	Variations des stocks		0,00	-
RI	Transports	5.10	-147 171,40	-212 776,28
RJ	Services extérieurs	5.11	-902 618,46	-1 326 777,22
RK	Impôts et taxes		0,00	-
RL	Autres charges	5.12	-481 019,45	-1 379 197,03
TV	<u>VALEUR AJOUTEE</u>		722 180,14	944 383,70
RP	Charges du personnel	5.13	-998 159,38	-1 102 380,30
	<u>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</u>		-275 979,24	-157 996,60
TS	Reprise de provisions et amortis. d'exploitation		-	-
TT	Transferts de charges d'exploitation		-	-
RS	Dotations aux amortissements et provisions	5.14	-113 326,08	-48 933,73
TX	<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		-389 305,32	-206 930,33
UA	Revenus financier		0,00	-
UC	Gains de change		2 322,00	-
SA	Frais financiers		-24 561,68	-21 150,67
SC	Perte de change		-0,85	-2,82
UG	<u>RESULTAT FINANCIER</u>		-22 240,53	-21 153,49
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-411 545,85	-228 083,82
UK	Produits de cession d'immobilisations		-	-
UM	Reprise HAO		123 924,94	52 230,49
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilis.		-	-
SM	Dotation aux amortissements HAO		-10 598,86	-3 296,76
UP	<u>RESULTAT HAO</u>		113 326,08	48 933,73
	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-411 545,85	-228 083,82
	RESULTAT HAO		113 326,08	48 933,73
SQ	Participation des travailleurs		-	-
SR	Impôts sur le résultat		-	-
ST	<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		-298 219,77	-179 150,09

Les notes 5.1. à 5.14 font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)Dénomination sociale de l'entreprise: **ITIE-RDC**

Sigle usuel :

Adresse:

Complément : **Kinshasa/ RD Congo**N° d'identification fiscale: **XXXXXX**Exercice clos le **31/12/16**

Durée (en mois): 12

1ère PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE

- Charges décaissables restantes: } à l'exclusion des cessions

+ Produits encaissables restants l'actif immobilisé

		E.B.E.	
(SA) Frais financiers	49 123	(TT) Transferts de charges d'exploitation	(551 958)
(SC) Pertes de change	2	(UA) Revenus financiers	
(SL) Charges H.A.O.		(UE) Transferts de charges financières	
(SQ) Participation		(UC) Gains de change	4 644
(SR) Impôts sur le résultat		(UL) Produits H.A.O.	
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	
Total (I)	49 125	Total (II)	(547 314)

CAFG : Total (II) - Total (I)

(596 440)

(N - 1) :

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice

(1)

AF

(596 440)

=

(596 440)

(N - 1) :

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E)

Var; B.F.E. = Var; Stocks + Var; Créances + Var; Dettes circulantes

(2)

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises		ou
(BD) Matières premières		ou
(BE) En cours		ou
(BF) Produits fabriqués		ou
(A) Variation globale nette des stocks		ou

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Edition du 21/05/22
Devise d'éditionDénomination sociale de l'entreprise: **ITIE-RDC**

Sigle usuel :

Adresse:

Complément : **Kinshasa/ RD Congo**N° d'identification fiscale: **XXXXXX**Exercice clos le **31/12/16**

Durée (en mois): 12

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		ou	
(BI) Clients		ou	
(BJ) Autres créances	42 145	ou	
(B) Variation globale nette des créances	42 145	ou	
Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues		ou	
(DJ) Fournisseurs d'exploitation		ou	556 748
(DK) Dettes fiscales		ou	
(DL) Dettes sociales		ou	143 238
(DM) Autres dettes		ou	
(DN) Risques provisionnés		ou	
(C) Variation globale nette des dettes circulantes		ou	699 986
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)		ou	657 841

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE = EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	(551 958)	
- Variation du B.F.E. (- si emploi ; + si ressources) (- ou +)	657 841	
- Production immobilisée		
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	105 883	

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise: ITIE-RDC

Sigle usuel :

Adresse:

Complément : Kinshasa/ RD Congo

N° d'identification fiscale: XXXXXX

Exercice clos le 31/12/16

Durée (en mois): 12

2ème PARTIE : TABLEAU

Réf		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E-;R+)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)			
	Croissance interne	857 138		
FB	Acquisitions / Cessions d'immobilisations incorporelles	105 090		
FC	Acquisitions / Cessions d'immobilisations corporelles	752 048		
	Croissance externe	131 325	4 125	
FD	Acquisitions / Cessions d'immobilisations financières	131 325	4 125	
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	984 338		
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf;Supra : Var.B.F.E.)		657 841	
FH	A- EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	326 497		
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F.,H.A.O.)			
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières (1)			
	(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
FK	B- EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	326 497		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise: ITIE-RDC

Sigle usuel :

Adresse:

Complément : Kinshasa/ RD Congo

N° d'identification fiscale: XXXXXX

Exercice clos le 31/12/16

Durée (en mois): 12

Réf		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E-;R+)
FL	V . FINANCEMENT INTERNE Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (ressources)		(596 440)	
FM	VI . FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES Augmentation de capital par apports nouveaux			
FN	Subventions d'investissement			
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retrait de l'exploitant)			
FQ	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS Emprunts (2)			
FR	Autres dettes financières (2) (2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
FS	C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	596 440		
FT	D- EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	ou 922 936		
FU	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou - (302 030)			
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -			
FW	Variation Trésorerie : (+ si Emploi ; - si Ressources)	(302 030)	ou 302 030	
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences 'bilantielles'

CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N -1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F. d. R.) : FdR(N) - FdR(N - 1)	959 871	
Variation du B.F. global (B.F.G.) : BFG(N) - BFG(N-1)		657 841
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)		302 030
TOTAL	959 871	959 871

(1) à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII

(2) remboursements anticipés inscrits séparément en emplois

5. NOTES AUX COMPTES

5.1 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles pour l'exercice 2016 représentent une Valeur Nette Comptable d'**USD 213 953,71** tel que renseigné dans le tableau ci-dessous :

Valeur brute	Logiciels	Agencement et aménagement	Matériels de bureau	Matériels informatiques	Mobiliers de bureau	Matériels automobiles	TOTAL
Au 1er janvier 2016	45 470,00	3 100,00	34 433,36	31 638,69	71 670,81	97 024,00	283 336,86
Acquisition	7 075,00		3 615,00	1 450,00	2 365,70	143 000,00	157 505,70
Cessions							
Transferts et régul.			-8 085,36	-1 500,00	-14 961,78		-24 547,14
Réévaluation							
Au 31 déc.2016	52 545,00	3 100,00	29 963,00	31 588,69	59 074,73	240 024,00	416 295,42
Amortissements							
Au 1er janvier 2016	7 558,36	219,12	14 468,52	17 015,99	22 046,03	41 655,89	102 963,91
Dotation	15 156,67	529,97	4 911,35	6 553,60	7 087,83	75 714,00	109 953,42
Complément			4 563,80	93,75	9 313,97		13 971,52
Transferts et régul.			-8 085,36	-1 500,00	-14 961,78		-24 547,14
Réévaluation							
Au 31 déc.2016	22 715,03	749,09	15 858,31	22 163,34	23 486,05	117 369,89	202 341,71
VNC	29 829,97	2 350,91	14 104,69	9 425,35	35 588,68	122 654,11	213 953,71

5.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le montant de **USD 63 600,00** comme immobilisations financières est constitué de garanties locatives versées par l'ITIE auprès de différents bailleurs propriétaires des bâtiments et locaux servant des bureaux. Il est reparti comme suit :

N°	Entité	Montant en USD
1	Bureaux AP KATANGA (Bailleur MADU PILLAI)	9 000,00
2	Bureaux KINSHASA Immeuble WILLIAM'S (Bailleur SOGIC)	39 000,00
3	2è APPART AP KATANGA (Bailleur MADU PILLAI)	3 600,00
4	Salle de réunion Immeuble WILLIAM'S (Bailleur SOGIC)	12 000,00
	TOTAL	63 600,00

5.3. CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES

Le montant de **USD 21 072,29** représente, pour les OSC (Organisations de la Société Civile), l'Antenne du Sud et autres débiteurs, les fonds non encore justifiés au 31 décembre 2016 tandis que pour les partenaires financiers, comme c'est le cas ici avec le MDTF (Multi Donors Trust Fund), il s'agit du montant restant à décaisser sur la rallonge obtenue dans le cadre de la convention de financement avec la Banque Mondiale pour un montant de USD 273 800.

N°	Organisation	Montant en USD
1	MDTF	7,27
2	AFE KATANGA	2 463,00
3	ASADHO	4 200,00
4	CADRE DE CONCERTATION DE LA SOCIETE CIVILE	2 463,02
5	DYNAMIQUE DES JEUNES POUR LA TRANSPARENCE (CLUB ITIE)	1 000,00
6	CNR ITURI	3 163,00
7	MAISON DE MINES DE BUKAVU	2 963,00
8	PLATE FORME DES OSC DANS LE SECTEUR MINIER(POM)	1000,00
9	ROTARY CLUB	1 000,00
10	BIN NASSOR KASSONGO	853,00
11	ANTENNE DU SUD	1 960,00
	TOTAL	21 072,29

5.4. BANQUES, CAISSE.

Cette rubrique est constituée des soldes des comptes de trésorerie au 31 décembre 2016 :

N°	Intitulé	Montant en USD
1	COMPTE SPECIAL PARTENAIRE-RAWBANK /USD	252,24
2	CAISSE GOUVERNEMENT-USD	3,42
	TOTAL	255,66

Les montants retracés dans ces comptes sont conformes à ceux renseignés dans les extraits des comptes et Procès-verbaux d'inventaire de caisse au 31 décembre 2016.

5.5. REPORT A NOUVEAU

Le solde du compte est constitué du cumul des montants en fin d'exercice soit des bénéfices soit des pertes antérieures. Il s'agit des exercices ci-après :

N°	Compte	Montant en USD
1	Résultat net exercice 2012	-24 427,39
2	Résultat net exercice 2013	342 442,50
3	Résultat net exercice 2014	-276 480,97
4	Résultat net exercice 2015	-179 150,09
	TOTAL	-137 615,95

5.6. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseur au 31 décembre 2016 pour un montant de **USD 278 373,76** sont réparties comme suit :

N°	Intitulé	Montant en USD
1	Cabinet KPMG NEW	13 389,00
2	Sté MASIA VUVU	12 576,00
3	Cabinet PRICEWATERHOUSE Coopers RDC	22 387,74
4	Cabinet MOORE STEPHENS	55 500,00
5	Cabinet MOORE STEPHENS (Facture non parvenue)	130 000,00
6	SOGIC (Bailleur Imm. William's résidence)	21 000,00
7	VODACOM CONGO s.a.	13 260,85
8	VODACOM CONGO s.a. (Facture non parvenue)	4 940,17
9	A.C.C.I.	5 320,00
	TOTAL	278 373,76

5.7. PERSONNEL

Le montant de **USD 71 619,03** représente l'enveloppe destinée à la rémunération de l'équipe du Secrétariat Technique de l'ITIE du mois de décembre non versée au 31 décembre 2016 suite au retard enregistré dans l'octroi de la dotation budgétaire du mois de décembre par le Gouvernement.

5.8. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Il s'agit des fonds reçus du Gouvernement et des partenaires en 2016 pour le financement du Plan de Travail dans le cadre de la mise en œuvre du processus ITIE-RDC. Le solde du compte est reparti comme suit :

N°	Intitulé	Montant en USD
1	ETAT	2 322 236,91
2	NRGI	15 528,00
	TOTAL	2 337 764,91

5.9. AUTRES ACHATS

Ce poste concerne les dépenses engagées pour achat :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	60530	Carburant et lubrifiant	50 214,34
2	60540	Produits d'entretien	362,18
3	60550	Fournitures de bureau	21 167,10
4	60551	Casse-croûte et rafraichissement	3 746,47
5	60560	Petits matériels et outillages	11 885,97
6	60552	Vêtement et tenue de travail	4 529,00
		TOTAL	91 905,06

5.10. TRANSPORTS

Il s'agit de frais de transport pour :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	61410	Courses de service	868,18
2	61610	Transports de plis	2 547,82
3	61810	Voyages et déplacements	143 755,40
		TOTAL	147 171,40

5.11. SERVICES EXTERIEURS A et B

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	62220	Loyers bureaux	108 985,00
2	62230	Location salle et matériels	29 572,00
3	62410	Entretien bureaux	4 117,22
4	62420	Entretien et réparation matériel automobile	14 240,62
5	62421	Entretien et réparation matériels de bureau	1 730,00
6	62422	Entretien et réparation mobiliers de bureaux	100,00
7	62520	Assurances matériel automobile	4 376,00
8	62660	Documentation technique	300,00
9	62710	Couverture médiatique	18 700,00
10	62720	Impression documents et affiches	84 298,00
11	62750	Publication	1 450,00
12	62770	Frais de colloques, séminaires, conférence	6 600,00
13	62780	Publicité et relations publiques	5 000,00
14	62810	Frais de téléphone	64 532,04
15	62880	Frais internet	29 575,28
16	63180	Frais bancaires	26 742,84
17	63240	Honoraires avocats conseil	500,00
18	63241	Honoraires experts indépendants	293 969,42
19	63250	Frais d'actes	150,00
20	63280	Divers frais	9 338,43
21	63310	Frais formation du personnel	3 670,00
22	63430	Redevances pour logiciels	7 500,00
23	63810	Frais recrutement du personnel	806,00
24	63830	Réception et restauration	30 620,76
25	63831	Réception et logement	6 832,00
26	63840	Frais de mission à l'intérieur	68 193,70
27	63841	Frais de mission à l'extérieur	80 719,00
		TOTAL	902 618,46

5.12. AUTRES CHARGES

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	65150	AUTRES DEBITEURS (OSC)	600,00
2	65151	FRAIS FONCTIONNEMENT ANTENNES PROVINCIALES	53 964,20
3	65810	JETONS DE PRESENCE MEMBRES DU COMITE EXECUTIF	28 000,00
4	65812	PERDIEM ET COLLATION COMMISSION AD HOC	3 340,00
5	65813	COLLATION TRAVAIL DE NUIT ET JOUR FERIES	2 482,00
6	65814	PERDIEM PARTICIPANTS AUX SEMINAIRES ET ATELIERS	8 340,00
7	65830	FRAIS DE REPRESENTATION	12 050,00
8	65840	FRAIS COMMEMORATION ET FESTIVITES	2 833,92
9	65890	FRAIS ORGANISATION DES ACTIVITES	369 409,33
		TOTAL	481 019,45

5.13. CHARGES DU PERSONNEL

Le solde du compte est reparti comme suit :

N°	N° Compte	Intitulé	Montant en USD
1	66110	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	925 451,38
2	66121	GRATIFICATION ET 13 ^e MOIS	4 265,00
3	66140	DECOMPTE FINAL	350,00
4	66170	AVANTAGE EN NATURE	11 809,00
5	66410	SOINS MEDICAUX	9 200,00
6	66411	FRAIS FUNERAIRES	200,00
7	66418	AUTRES CHARGES SOCIALES	8 470,00
8	66710	PERSONNEL INTERIMAIRE	38 414,00
		TOTAL	998 159,38

5.14.DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

N°	N° Compte	Libellé	Montant en USD
1	68120	LOGICIELS	15 156,67
2	68130	MATERIELS DE BUREAU	6 288,08
3	68131	MATERIELS INFORMATIQUES	6 647,35
4	68132	MOBILIERS DE BUREAU	8 990,01
5	68133	MATERIELS AUTOMOBILES	75 714,00
6	68134	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	529,97
		TOTAL	113 326,08

ΩΩΩ

Fait à Kinshasa, le 28 juin 2017

Prof. MACK DUMBA Jérémy

Coordonnateur National

ANNEXES